

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Sous-direction de la politique des formations de l'enseignement général, technologique et professionnel Bureau des examens, concours et diplômes

Adresse: 1 ter, avenue de Lowendal - 75700 PARIS 07 SP

Suivi par: Claudine LEVY

Tél : 01 49 55 52 79

Fax: 01 49 55 47 54 ou 56 17

NOTE DE SERVICE
DGER/POFEGTP/N2003-2073

Date: 09 OCTOBRE 2003

Date de mise en application : Immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

à

Mesdames et Messieurs

les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt (services de la formation et du développement)

Objet : Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt chargés, au titre d'autorité académique de l'organisation des examens de l'enseignement technique agricole pour la session 2003 - additif

MOTS-CLES: EXAMEN - ORGANISATION

Destinataires

Pour exécution :

Administration centrale

Directions régionales de l'agriculture et de la forêt

Directions de l'agriculture et de la forêt des D.O.M. et des

T.O.M.

Inspection générale de l'agriculture

Conseil général du génie rural, des eaux et forêts

Inspection de l'enseignement agricole

Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement

agricole

Unions nationales fédératives d'établissements privés sous

contrat

Pour information :

Organisations syndicales de l'enseignement agricole public

Fédérations d'associations de parents d'élèves de

l'enseignement agricole public

La note de service DGER/POFEGTP/N2003-2017 du 10 mars 2003 est complétée comme suit :

La région responsable de l'organisation de l'examen du BTA option production spécialité animalier de laboratoire est la région Pays de la Loire.

Brigitte FEVRE

Chargée de la sous-direction de la Politique des Formations de l'Enseignement général, Technologique et Professionnel